

Service des eaux de Collombey-Muraz
Administration communale
Case postale 246
Rue des Dents-du-Midi 44
1868 Collombey



Entreprise N° : 33079/16771

Sion, le 17 janvier 2024

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 24-VS-2552

V 1



N° d'échantillon : 24-16214

ADRESSE(S)

Déposé par : Service des eaux de Collombey-Muraz, Rue des Dents-du-Midi 44, 1868 Collombey

Personne responsable : Monsieur Ludovic MORET, Service des eaux de Collombey-Muraz, Rue des Dents-du-Midi 44, 1868 Collombey

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Service des eaux de Collombey-Muraz

Prélèvement du : 11.01.2024 à 09h40

Date arrivée : 11.01.2024

Effectué par : Monsieur Ludovic MORET, Responsable du service des eaux

DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eau potable dans le réseau de distribution

Désignation : Lieu de prélèvement : Route de la Chapelle 24

Secteur : 843 - COLLOMBEY-MURAZ



RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0300-MOP	Conductivité électrique 20 °C	379 µS/cm		
VS-0301-MOP	pH mesuré au laboratoire	8.0	M : 6.8 - 8.2	
VS-0304-MOP	Dureté totale	21.8 °F		
VS-0305-MOP	Dureté carbonatée	11.5 °F		
VS-0306-MOP	Calcium	65.1 mg/L		
VS-0397-MOP	Ammonium	< 0.05 mg/L	max. 0.10 mg/L	Conforme
VS-0389-MOP	Chlorure	0.6 mg/L	M : max. 20.0 mg/L	
VS-0389-MOP	Sulfate	100.9 mg/L	M : max. 50.0 mg/L	
VS-0392-MOP	Nitrite	< 0.01 mg/L	max. 0.10 mg/L	Conforme
VS-0389-MOP	Nitrate	4.5 mg/L	max. 40.0 mg/L	Conforme
VS-0391-MOP	Magnésium	14.0 mg/L		
VS-0391-MOP	Sodium	0.6 mg/L	max. 200.0 mg/L	Conforme
VS-0391-MOP	Potassium	0.3 mg/L	M : max. 5.0 mg/L	
VS-0556-MOP	Turbidité	0.2 UT/F	max. 1.0 UT/F	Conforme
VS-0325-MOP	Carbone organique total	< 0.5 mg/L	max. 2.0 mg/L	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Pour les paramètres analysés, l'échantillon prélevé est conforme aux exigences de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public (RS 817.022.11).

Remarque:

Il s'agit d'une eau potable dont la teneur en sulfate est supérieure à la valeur d'expérience de 50 mg/L établie dans le guide des bonnes pratiques destiné aux distributeurs d'eau potable.

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Émoluments : 317.90 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Inspectorat des eaux potables

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Copie(s) à : Service des eaux de Collombey-Muraz, Monsieur Abel UDRESSY, Rue des Dents-du-Midi 44, 1868 Collombey

